

Edito

Transparence et Souveraineté alimentaire

La "transparence" est une expression qui est en train de remplacer celle de "libéralisation". Elle est plus présentable. Quand l'une évoque le sauvage, la jungle dans laquelle on ne sait qui tire les marrons du feu, particulièrement dans une économie en crise, l'autre porte les habits du raisonnable, de la loyauté.

Transparence sur les stocks, transparence sur les acteurs des marchés de matières premières : cela sonne comme une façon de poser des règles du jeu. Mais l'âpreté des discussions pour en convenir et les moues dubitatives quant à la sincérité des informations qui pourront être transmises, laissent supposer que chacun pense plus au jeu géopolitique qu'à une facilitation des échanges gagnant-gagnant.

L'enjeu mondial sur l'alimentation n'est pas seulement d'ordre économique. L'agenda du G20 agricole le montre d'ailleurs dans l'affirmation qu'il faut produire "plus" et surtout "partout". La reconnaissance du "plus" est une bonne nouvelle pour les agriculteurs, qui voient ainsi leur activité reconnue positivement, dynamiquement, dans son utilité. Cela n'était pas arrivé pour les agriculteurs européens depuis longtemps. Le "partout" reconnaît implicitement que les exportations des pays excédentaires ne résoudront pas à elles seules la question.

C'est en fait une timide allusion à l'idée de souveraineté alimentaire, l'idée que certaines régions n'ont pas vocation à être nourries par les autres.

L'idée de souveraineté alimentaire mérite mieux qu'une mention implicite.

D'autant plus que la solution évoquée pour produire partout reposant sur l'obtention génomique, cela pourrait se traduire in fine par un simple déplacement de l'enjeu de souveraineté, de l'obtention du grain récolté à celui de l'obtention du grain à semer.

La question de la souveraineté alimentaire doit être abordée explicitement pour avancer. Pour cela, il faut bien parler des acteurs locaux et non d'emblée des ensembles régionaux.

Les acteurs sur un territoire agricole travaillent et produisent en relation avec une réalité géographique, écosystémique, et créent de la valeur (nourriture, service ou énergie, revenu et patrimoine personnel ou collectif). La représentation politique oriente le panier de valeur créée, pour organiser à court terme la sécurité alimentaire et sanitaire, gagner sur le long terme leur souveraineté alimentaire et l'équilibre de leurs ressources naturelles.

Ces orientations posées, il faut que chacun les expose sur la scène internationale et qu'elles soient reçues comme l'expression de cette fameuse et nouvelle "transparence", c'est-à-dire comme inspirant les nouvelles règles du jeu.

Certaines régions n'ont pas "vocation" à être nourries par les autres.



La transparence serait alors hissée cette fois au rang de la géopolitique, et non seulement réservée aux rouages économiques.

Nul doute qu'alors les grands ensembles géopolitiques pourront jouer leur rôle pour réguler les compétitions économiques, négocier la réciprocité dans les échanges, voire nouer des relations d'interdépendance.

Nous avons besoin d'inverser la rhétorique, ne pas poser en amont l'idée que les échanges créeront les conditions de l'exercice de la souveraineté. Mais poser d'abord les enjeux de souveraineté à une échelle plus locale.

Le bon fonctionnement des marchés internationaux, la clarification des échanges ne seront alors plus des vœux pieux ou de faux alibis pour exercer son leadership mondial.



Philippe Boulet
phboulet@cerfrance.fr

Évolution du métier : chef d'atelier ou entrepreneur

Le grand écart des performances

Le contexte des prix agricoles dans les principales productions est marqué par une volatilité accrue depuis trois campagnes.

Tout laisse à penser que cette variabilité devient le régime de croisière des futures années.

Cette évolution majeure conduit à une augmentation très importante des écarts de performances entre les exploitations. Ce constat est général dans les différentes productions comme dans différentes régions.

Ainsi, en système céréalier (données de l'Aisne cf. graphique) l'écart de prix moyen de vente des blés entre les 10% meilleurs et les 10% plus faibles qui était de 60 €T en 2006 passe à 90 €T en 2007 année de cours élevés pour redescendre à 30 € en 2009 année de baisse des cours.

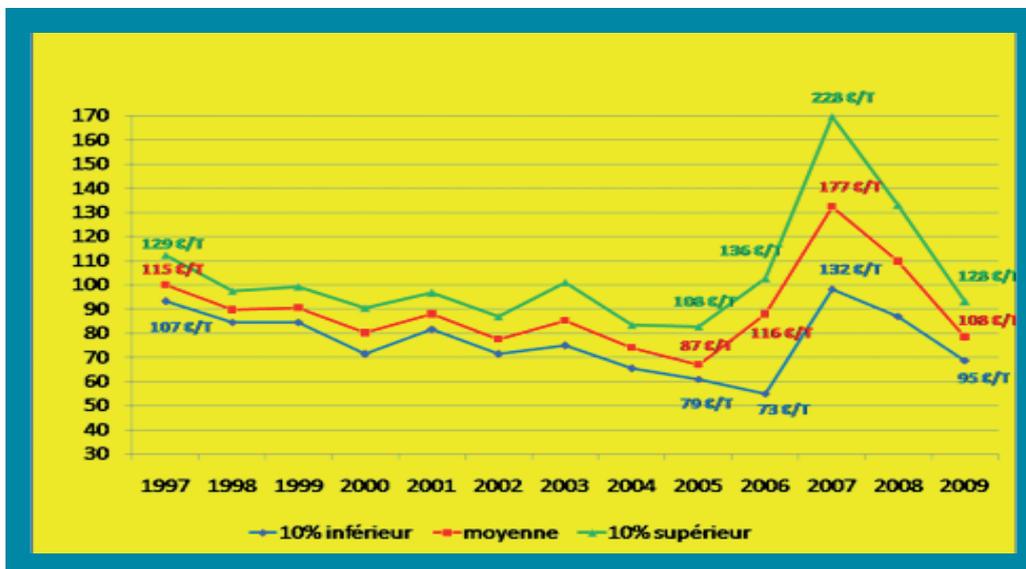
De même, l'écart sur la charge de fertilisation par ha passe de 130 à 320 €/ha quand le prix de l'unité fertilisante flambe. Les écarts sont donc liés à des différences de performances techniques mais également de décisions de commercialisation.

Constat identique en système laitier (chiffres de la Manche), l'écart d'Excédent Brut d'Exploitation entre les 25% les plus élevés et les 25% les plus faibles qui était de 40 000 € en 2009, année de crise du prix du lait, passe à 60 000 € en 2010 année de progression du prix.

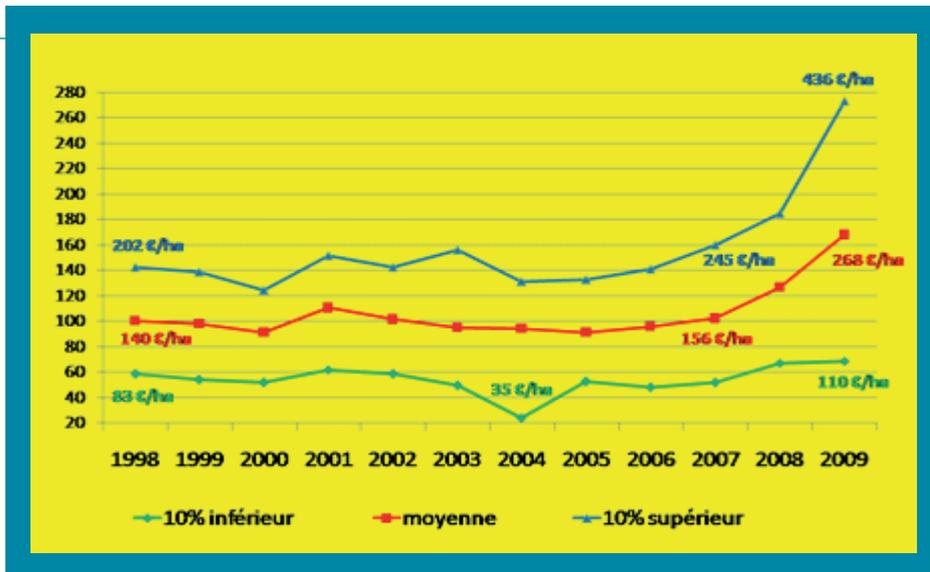


Auparavant, pour réussir, il suffisait d'être un bon chef d'atelier et aujourd'hui, il est nécessaire d'être également un décideur, c'est à dire un chef d'entreprise, un véritable entrepreneur.

Prix moyen annuel de vente du blé €/T Aisne



Charge fertilisation €/ha Aisne



Une vraie question de politique agricole

Cette question cruciale de la compétence requise (et donc de l'incompétence de certains) est encore aujourd'hui largement taboue auprès des responsables d'OPA comme pour l'administration.

Elle pose pourtant plusieurs questions stratégiques de premier plan :

→ Comment accompagner décentement vers une reconversion professionnelle (salarié agricole ?) les agriculteurs qui ne vont "plus arriver à suivre" ? Il serait en effet trop simple d'imaginer que l'évolution démographique règlera le problème en douceur par départ à la retraite des agriculteurs les moins performants.

Il n'y a pas toujours de lien direct entre la proximité de la fin de carrière et les difficultés de résultat. De nombreux jeunes installés dans des conditions limites ou des agriculteurs ayant fait des erreurs d'investissement sont directement concernés.

→ Comment permettre aux agriculteurs entrepreneurs de développer leurs entreprises ainsi que la valeur ajoutée et les emplois correspondants ?

→ Et enfin comment moderniser l'accompagnement technico-économique de la majorité des agriculteurs qui sont "entre-deux" pour qu'ils puissent adapter rapidement leurs comportements comme leurs entreprises.

Cela interpelle directement les organismes de recherche et d'appui institutionnel des agriculteurs sur leur efficacité. Cela questionne bien sûr les organismes privés tels que les CER FRANCE ou les coopératives et pose la question du modèle économique de l'accompagnement.

On peut sans doute expliquer ces écarts grandissants par des différences d'adaptation des exploitations au nouveau contexte (flexibilité et agilité stratégique de l'entreprise, capacité de résilience plus ou moins grande du système).

Il y a également à l'évidence une importance plus marquée de la prise de décision (pour acheter, vendre, choisir son assolement ou le nombre de vaches laitières à garder...).

Dans tous les cas, cela renvoie au niveau de compétence nécessaire pour réussir. L'époque du "développement par dessus la haie", où il suffisait de faire comme le voisin qui réussissait, est aujourd'hui révolue avec l'accélération des rythmes et des cycles, la variabilité mais surtout l'imprévisibilité accrue des marchés.

Les écarts de compétences sont donc sans doute un des facteurs d'accélération de la restructuration réelle des exploitations qui est beaucoup plus rapide que la restructuration apparente, certains agriculteurs moins performants se faisant "intégrer" par les plus entrepreneurs au travers de certaines SCL ou assolement en commun.

Ils perdent la capacité de décision dans une forme de salariat déguisé mais gardent les apparences d'un statut indépendant et une certaine liberté de gestion de leur temps.

Pour résumer l'enjeu, on peut dire qu'auparavant, pour réussir, il suffisait d'être un bon chef d'atelier et aujourd'hui, il est nécessaire d'être également un décideur, c'est à dire un chef d'entreprise, un véritable entrepreneur.



Jean-Marie Séronie
jmseronie@50.cerfrance.fr

L'Irlande laitière : une filière low-cost à l'appétit féroce

Un modèle d'élevage laitier calqué sur la Nouvelle-Zélande

L'Irlande est sans doute le pays d'Europe le plus favorable pour produire du lait à bas coût à base de pâturage. Avec 79 % de la SAU en prairies ainsi qu'une pluviométrie importante et bien répartie, et une quasi absence de réelle saison hivernale, la pousse de l'herbe est très régulière. Les sols sont portants pour le pâturage, même en grands troupeaux.

De plus, le coût des infrastructures dans les fermes pèse assez peu dans les coûts de production du fait de ce système herbager peu exigeant en bâtiments, système de traite, matériel agricole...

Le système à l'herbe dominant est extensif sur l'animal (4 800 kg de lait en moyenne par vache par an) et intensif à l'hectare (2,5 à 3 UGB/ha, et souvent plus de 12 000 L de lait/ha). Il permet de produire avec très peu de complémentation en concentrés, ce qui rend les éleveurs moins dépendants des fluctuations actuelles des marchés des céréales. Au final, les éleveurs annoncent des prix d'équilibre oscillant entre 200 et 250 €/1 000 L.

Chiffres-clés de l'Irlande laitière

- . 7 millions d'ha de SAU dont 80 % en herbe
- . Productivité moyenne : 4 800 L/VL
- . 90 % des élevages en système herbager avec vèlages groupés au printemps
- . 5,5 milliards de litres de lait : 1/5 de la production française, 4 % de l'UE, 1 % de la production mondiale
- . Export : 80 % (60 % vers l'UE, 40 % vers pays tiers)
- . Prix du lait en juin 2011 : 330 €/1 000 L

Une filière résolument tournée vers l'export

La production laitière représente 31 % de la production agricole totale du pays en valeur, ce qui en fait le secteur le plus important et dynamique. 80 % des produits laitiers sont exportés, 60 % vers l'UE et 40 % vers les pays tiers.

Il y a un fort dynamisme de la filière, des éleveurs aux transformateurs, tous tournés de manière consensuelle vers l'objectif fort de croissance de + 50 % de la production à l'horizon 2020, défini fin 2010 dans le rapport gouvernemental "Food Harvest 2020". La capacité de production additionnelle existe réellement, à coûts marginaux relativement bons. Le pays compte sur les opportunités du marché global et d'une demande mondiale accrue pour les produits laitiers.

Les atouts de l'Irlande attirent en ce moment des grands opérateurs mondiaux comme la coopérative néozélandaise Fonterra, qui souhaiterait s'allier avec un ou des transformateurs laitiers Irlandais pour conquérir des marchés mondiaux fluctuants mais en développement.

Quelques limites au développement de la filière

Au niveau des exploitations, le prix et la disponibilité du foncier, que ce soit en achat ou en location, sont une entrave au développement. La concurrence est féroce du fait de la bonne rentabilité des exploitations laitières. Les quotas qui limitent la croissance d'ici 2020 gênent le développement des fermes.

Dans une économie globale en grande difficulté (> 15 % de chômage), les secteurs exportateurs irlandais, notamment agroalimentaires, ont opéré à l'inverse, augmentant leurs revenus malgré la récession. Parmi eux, la filière laitière, dont le potentiel bien établi s'appuie sur des coûts de production très faibles, se voit donner pour mission de poursuivre son développement avec un objectif de 50 % de hausse de production d'ici 10 ans !

D'autre part, si les élevages sont quasiment affranchis du risque "prix des concentrés", ils restent cependant dépendants des cours de l'azote pour la fertilisation.

En effet, même si le centre de recherche de Moorepark mène des travaux importants sur l'utilisation de l'association RGA/Trèfle Blanc, la majeure partie des exploitants fonctionne aujourd'hui avec un RGA fortement fertilisé à l'azote minéral. La transformation souffre d'une forte dépendance aux produits industriels, et donc d'une sensibilité à la volatilité des prix du marché mondial.

Par ailleurs, la forte saisonnalité oblige à sur-dimensionner les outils industriels, en lien avec un système herbager calé sur des vèlages de printemps, où les vaches comme les usines laitières cessent de produire en décembre et janvier...

Enfin même si elle augmente de 50 % sa production à l'horizon 2020, l'Irlande reste un "petit" pays producteur (5 millions de T de lait, soit 4 % de celle de l'UE) vis-à-vis des gros opérateurs européens du lait (Allemagne 30 millions, France 25 millions...). Elle mise donc avec enthousiasme plutôt sur les marchés mondiaux de grand export sur lesquels elle sera compétitive à bas prix.



Mathieu Mourcq
mmourcq@50.cerfrance.fr